

Monsieur Federico Dadaglio
Président
Association de l'Espace de vie
enfantine « Le Petit Chevalier » de
Collex-Bossy
Ecole de Collex
1239 Collex-Bossy

Madame Elisabeth Fatton
Maire
Mairie de Collex-Bossy
199, rte de Collex
1239 Collex-Bossy

Monsieur Arnaud Ythier
Président du conseil municipal
Mairie de Collex-Bossy
199, rte de Collex
1239 Collex-Bossy

Genève, le 30 mars 2015

Personnel de l'Espace de vie enfantine « Le Petit Chevalier »

Madame la Maire
Monsieur le Président de l'Association,
Monsieur le Président du conseil municipal,

Le personnel de l'Espace de vie enfantine « Le Petit Chevalier » de Collex-Bossy s'est réuni en Assemblée générale le 25 mars 2015 en présence du syndicat SIT. Nous vous informons qu'il a décidé à cette occasion de mandater le SIT pour l'accompagner dans ses démarches et trouver une solution satisfaisante pour le personnel.


Le personnel est très inquiet par la décision prise par le conseil municipal de Collex-Bossy de réduire la subvention destinée au fonctionnement de l'EVE « Le Petit Chevalier » en raison, semblerait-il, de sa volonté de ne plus subventionner les places destinées aux enfants de familles non contribuables de la commune de Collex-Bossy. Les inscriptions des enfants devant démarrer après Pâques pour la prochaine rentrée scolaire 2015-2016 et sachant que les places sont aujourd'hui occupées essentiellement par des enfants des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Versoix et Pregny-Chambesey, nous nous interrogeons sur le fait que ces communes n'aient, semblerait-il, pas été approchées pour trouver une solution financière à cette situation. Ceci est d'autant plus étonnant que les places d'accueil de la petite enfance font cruellement défaut dans le canton de Genève et que la commune collabore déjà avec ces autres communes pour la crèche intercommunale Les 4 Saisons et l'Association Intercommunale Supernounou.

Lors de la rencontre du 9 mars 2015 demandée par le personnel, celui-ci a déjà attiré l'attention des responsables de la Commune de Collex-Bossy sur les conséquences de ces décisions, en particulier sur le risque d'une perte de leur emploi si l'institution devait réduire le nombre de places d'accueil à disposition des parents. A ce jour, le personnel n'a pas de confirmation quant à l'avenir de l'EVE « Le Petit Chevalier ». Il sait seulement qu'un contact a été pris pour une éventuelle mise en gestion de l'institution par Pop et Poppa.

C'est pourquoi, le personnel demande l'organisation d'une séance à brève échéance, accompagné de la soussignée, dans le but d'obtenir des garanties pour le maintien de tous les emplois actuels pour la rentrée 2015-2016 et pour des conditions de travail conformes à la LSAPÉ (J 6 29). Il convient également de savoir précisément quel sera leur employeur à l'avenir.

Dans l'attente d'une réponse écrite et d'une proposition de date pour un rendez-vous, veuillez recevoir, Madame et Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour le SIT



Valérie Buchs
Secrétaire syndicale

Copie :
Monsieur Maurice Meyer, FIPEGS